

TABLEAU DES DISPENSES DE FORMATION ET DE CERTIFICATION ET DES ALLEGEMENTS DE FORMATION
AU TITRE DU DIPLOME DETENU PAR LE CANDIDAT AU DEME

Intitulé des diplômes concernés par des dispense ou allègements(*)	code RNCP	j'ai obtenu un ou plusieurs diplômes de la liste, j'obtiens donc les dispenses correspondantes et peux prétendre à un allègement éventuel			j'ai validé partiellement un des diplômes de la liste, j'obtiens donc les dispenses correspondantes et peux prétendre à un allègement éventuel		
		BC1	BC2	BC3	BC1	BC2	BC3
Diplôme d'Etat d'aide-soignant	35830	allègement		dispense			
Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture	35832	allègement		dispense			
Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (2016)	25467	allègement		allègement			
Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (2021)	36004	allègement		dispense	allègement si obtention bloc 1,2 et 3		dispense si obtention bloc 5
Diplôme d'Etat d'assistant familial	39793		allègement	allègement			
Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale	39680	dispense	allègement	dispense	dispense si obtention bloc 1	allègement si obtention bloc 2	dispense si obtention bloc 3
Baccalauréat professionnel services aux personnes et animation dans les territoires	36788	dispense		allègement	dispense si obtention bloc 7 et 8		allègement si obtention bloc 6
Baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne	37231	dispense		dispense	dispense si obtention bloc 1		dispense si obtention bloc 3
Titre professionnel Médiateur social accès aux droits et services	36241			dispense			dispense si obtention bloc 1
Titre professionnel Maître de maison en secteur social et médico-social	37424			allègement			
Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport-mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle »	39927	allègement	allègement	allègement	allègement si obtention BC2	allègement si obtention BC1	allègement si obtention BC3
Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur » mention « animation socio-éducative ou culturelle	39926	allègement	allègement	allègement	allègement si obtention BC4	allègement si obtention BC3	allègement si obtention BC1

(*) Les allègements de formation précisés dans le tableau ne présentent pas des allègements qui pourraient être obtenus au titre du parcours professionnel du candidat.

Dénomination des domaines de compétences mentionnés dans l'arrêté du 20 juin 2007 modifié relatif au DEME	Dénomination des blocs de compétences mentionnés dans l'arrêté du 5 juillet 2024 modifié relatif au DEME
Domaines de compétences (DC) validés	Blocs de compétences (BC) validés
DC1: Accompagnement social et éducatif spécialisé	BC1: Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours
DC2: Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	BC2: Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive
DC3: Travail en équipe pluriprofessionnelle	BC3*: S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour s'assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours
DC4: Implication dans les dynamiques institutionnelles	

* Si le candidat a validé le DC3 + DC4, il obtient par correspondance le BC3.